

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-963/SG/CG concernant une prise en charge des frais d'évacuation, de traitement et de séjour en métropole

n° 75-963/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Date de publication

21 mai 1975

Numéro JO

n° 11 du 10/06/1975

Date du numéro

10 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Youssouf Mohamed Ahmed, chiffreur de statistiques du cadre territorial, en service au Ministère du Commerce et du Développement industriel du TFAI, à Djibouti, évacué sanitaire le 8 mai 1975, par vol AF n° 468, sur l'hôpital La Timone (service du professeur Paillas), boulevard Jean-Moulin – 13005 – Marseille.